

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2018 (19 H 30) AU CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY, VILLE DE LORRAINE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Siège no 1 -	M ^{me} Martine Guilbault, conseillère
Siège no 2 -	M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 -	M ^{me} Diane D. Lavallée, conseillère
Siège no 4 -	M. Jocelyn Proulx, conseiller
Siège no 5 -	M ^{me} Lyne Rémillard, conseillère
Siège no 6 -	M. Patrick Archambault, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M. Christian Schryburt, directeur général
Me Sylvie Trahan, greffière

Formant quorum de ce conseil sous la présidence de monsieur le maire, Jean Comtois.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte, il est 19 h 35.

Chères Lorraines,
Chers Lorrains,

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, je suis enchanté de vous présenter ce soir, un très court bilan des réalisations 2018 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019. Les membres de la commission des finances et ceux de l'administration municipale ont travaillé de concert pour préparer un budget équilibré qui respecte nos engagements et le cadre budgétaire de la Ville de Lorraine.

En effet, une année s'est écoulée depuis notre entrée en poste en novembre 2017, et déjà nous sommes en mesure de tracer un bilan très positif du travail effectué au cours des derniers mois. Vous avez été nombreux à remarquer les changements entamés, notamment au niveau des aménagements paysagers sur le boulevard De Gaulle dont la première phase a eu lieu au cours de l'été. Sans parler de notre bibliothèque municipale, qui est plus accessible que jamais.

L'implantation de la police de quartier fait également partie de notre fierté; il s'agit d'un projet pour lequel je militais depuis longtemps. Je tiens par ailleurs à remercier le directeur de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, M. Francis Lanouette, d'avoir adapté l'offre de service en matière de sécurité publique pour répondre à nos demandes. Nous avons également procédé à la signature des nouvelles conventions collectives avec nos trois différents groupes d'employés syndiqués pour une période de 7 ans, nous assurant ainsi un climat de collaboration mutuelle.

Enjeux et défis pour l'année 2019

Votre conseil municipal réitère sa promesse de respecter ses engagements, les politiques adoptées ainsi que leurs plans d'action. Au cours de la prochaine année, nous poursuivrons le travail amorcé en 2018, notamment pour réaliser les grands projets de minicomplexe sportif et de résidence pour aînés. Plusieurs défis nous attendent au cours des prochaines années, notamment au niveau des nouvelles hausses du transport en commun, qui seront exponentielles à partir de 2020. Soyez assuré que l'administration a déjà amorcé des représentations auprès du gouvernement dans ce dossier pour s'assurer que Lorraine paie une part juste et équitable.

Nouveau rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021

L'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier prochain, du nouveau rôle d'évaluation foncière aura pour conséquence de hausser la valeur moyenne des propriétés, toutes natures confondues, de 1,65 %. La nouvelle valeur moyenne d'une propriété résidentielle à Lorraine s'établit désormais à 395 433 \$.

Taxation 2019

Fidèles à nos engagements, nous avons gelé le taux de taxes combiné, c'est-à-dire la somme du taux de base, de la taxe spéciale et de la taxe sur le transport en commun. Le taux combiné sera maintenu à celui de 2017 et 2018, soit à 0,8021 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux de la taxe de base sur les immeubles non résidentiels demeure également inchangé à 2,495 \$ du 100 \$ d'évaluation. Quant au taux de la taxe sur les terrains vacants desservis, il est légèrement inférieur au taux de 2018 en raison de la diminution du taux de base et s'établit maintenant à 1,4495 \$ du 100 \$.

Tarification de base des services

La tarification de base des services demeure identique à 2017 et à 2018. Tel qu'annoncé l'année dernière, la tarification de l'eau a été ajustée pour éventuellement atteindre le même tarif qu'à Rosemère, qui nous fournit en eau potable.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires de l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se chiffrent à 16 060 060 \$. Comparativement au budget 2018, la hausse totale est limitée à 252 064 \$ et représente une variation de seulement 1,59 %, inférieure à l'inflation.

Ententes intermunicipales et quotes-parts

La plus importante augmentation des dépenses des prévisions budgétaires de l'année 2019 provient des ententes intermunicipales et des quotes-parts, lesquelles représentent 50 % de la hausse. Cette variation des dépenses dépend principalement de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB). En somme, les ententes intermunicipales et les quotes-parts varient de 1,95 %, soit 100 995 \$ par rapport à l'exercice précédent, et représente près de 50 % de l'augmentation budgétaire totale.

État de la dette

La taxe spéciale, qui correspond à la dette de la Ville de Lorraine, est très bien contrôlée. Au 31 décembre 2018, la dette non consolidée excluant les subventions gouvernementales de 2 802 594 \$, la dette pour l'achat des terrains situés dans la forêt du Grand Coteau de 2 218 400 \$ et la dette des riverains de 2 065 666 \$ totaliseront 15 243 240 \$.

Projets prévus pour l'année 2019

Le conseil municipal prévoit investir près d'un million de dollars en 2019 dans la mise à niveau de ses équipements et infrastructures. Il entend consacrer ses efforts à poursuivre le travail amorcé en 2018 pour la réalisation des grands projets et assurer la continuité des dossiers. La préservation de la qualité de vie des Lorrains est une priorité pour les élus ainsi que pour l'administration et leurs actions en témoignent. Je vais maintenant céder la parole aux conseillers, qui vous présenteront les projets à venir en 2019.

Grands projets :

- Poursuivre le travail amorcé dans le dossier du minicomplexe sportif ;
- Travailler en partenariat avec le ministère des Transports pour la reconstruction du mur antibruit ;
- Poursuivre les démarches en vue de construire une résidence pour aînés ;
- Amorcer la deuxième phase des travaux d'amélioration des aménagements horticoles.

Sécurité publique :

- Poursuivre les travaux d'amélioration d'éclairage dans les lieux publics ;
- Collaborer avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville pour développer des campagnes conjointes de sensibilisation et de prévention ;
- Amorcer le remplacement des plaques odonymiques ;
- Ajouter des indicateurs de vitesse à des endroits ciblés par le Comité de travail sur la sécurité publique.

Installations sportives, parcs et horticulture :

- Procéder à l'ajout de mobilier urbain dans les lieux ciblés lors du sondage sur la révision de la Politique familiale ;
- Développer la 2^e phase du circuit vie active ;
- Installer deux nouveaux abris de marqueurs aux terrains de baseball du parc Lorraine ;
- Améliorer les équipements à la piscine municipale ;
- Embellir les aménagements paysagers dans les placettes et dans les terre-pleins sur le boulevard De Gaulle ;

- Remplacer les fontaines d'eau dans les parcs.

Bâtiments municipaux :

- Procéder à divers travaux d'amélioration au Centre culturel, à l'hôtel de ville et au domaine Garth ;
- Aménager une salle de travail à la bibliothèque municipale.

Environnement et urbanisme :

- Poursuivre les interventions préventives dans les ravins ;
- Travailler en collaboration avec les citoyens riverains pour les sensibiliser aux interventions préventives et aux bonnes pratiques en matière d'aménagement ;
- Finaliser la révision des règlements d'urbanisme et de qualité de vie ;
- Poursuivre les travaux d'aménagement, la sensibilisation et les animations dans la forêt du Grand Coteau.

Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

Un montant de 930 000 \$ est prévu au Programme triennal d'immobilisations pour réaliser en 2019 différents projets dans le secteur du développement durable, plus spécifiquement pour la réfection des fossés, l'amélioration du réseau d'aqueduc ainsi que pour effectuer des interventions préventives dans les ravins. Des investissements seront également faits pour la revitalisation de parcs et d'espaces verts, pour la mise à niveau des bâtiments municipaux de même que pour l'amélioration de l'affichage public et de rues notamment. Ces investissements divisés en différentes phases se poursuivront en 2020 pour une somme de 1 400 000 \$, puis de 4 780 000 \$ en 2021.

Faits saillants du budget 2019

Notre équipe est fière d'avoir maintenu son engagement de geler le taux de taxes combiné et la tarification de base des services, et ce, malgré l'absence de nouveaux revenus liés au développement de notre territoire et à la hausse des ententes intermunicipales et des quotes-parts. Soulignons également des investissements de près d'un million en infrastructures.

Remerciements

En terminant, j'aimerais souligner la précieuse collaboration, la rigueur et le grand professionnalisme de la directrice du Service des finances, M^{me} Manon Tremblay, et du directeur général, M. Christian Schryburt. Merci aux directeurs de services pour leur efficacité et leur travail remarquable. J'offre de sincères remerciements aux élus qui siègent à la commission des finances, M^{me} Martine Guilbault, présidente, et M. Patrick Archambault, vice-président ainsi qu'aux autres membres du conseil municipal : Pierre Barrette, Diane D. Lavallée, Jocelyn Proulx et Lyne Rémillard. Merci à l'ensemble du personnel de la Ville de Lorraine pour leur dévouement à offrir des services de grande qualité aux Lorraines et aux Lorrains. Et, merci à vous, chers citoyens, pour votre confiance.

En cette période des Fêtes, les membres du Conseil se joignent à moi pour vous offrir, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux les plus sincères de santé, d'amitié et de prospérité.

Votre maire,
Jean Comtois

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-12-292 Il est **PROPOSÉ** par le conseiller : Jocelyn Proulx
APPUYÉ par la conseillère : Lyne Rémillard
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2019

2018-12-293 Il est **PROPOSÉ** par la conseillère : Martine Guilbault
APPUYÉ par le conseiller : Patrick Archambault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le budget des activités financières de l'année 2019 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 16 060 060 \$ et au montant total équivalent de revenus de 16 060 060 \$;

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorerie de la Ville de Lorraine soit et est autorisée à produire au ministre des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire ledit budget 2019.

4. ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021

2018-12-294 Il est **PROPOSÉ** par la conseillère : Diane D. Lavallée
APPUYÉ par la conseillère : Lyne Rémillard
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de :

930 000 \$ pour l'année 2019
1 400 000 \$ pour l'année 2020
4 780 000 \$ pour l'année 2021
7 110 000 \$ PTI total

Soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions du public.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-12-295 *L'ordre du jour étant épuisé,*

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère : Pierre Barrette
APPUYÉ par le conseiller : Martine Guilbault
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE la séance soit levée.

Il est 20 h 40.

JEAN COMTOIS, MAIRE

SYLVIE TRAHAN, GREFFIÈRE